



Commune de Tannay

Tannay, le 18 février 2020/gvg/ak/10.03

Préavis N° 44

Au Conseil communal de Tannay

**PREAVIS DE LA MUNICIPALITE RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT DE 91'489 CHF/TTC POUR
LE REMPLACEMENT D'UN TRACTEUR DE LA VOIRIE**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

OBJECTIFS

Après 28 ans, il est devenu nécessaire de remplacer un des tracteurs du service de la voirie. Il nécessite régulièrement des réparations et est fortement attaqué par la rouille (voir photo).



Plusieurs devis ont été demandés à deux fournisseurs locaux pour un tracteur de taille moyenne convenant à la diversité des travaux habituels dans un village. Le choix s'est porté sur un tracteur John Deere 3046R avec un moteur diesel à 3 cylindres et équipé d'un filtre à particule FT4 aux dernières normes. Ce modèle correspond à nos besoins et on le retrouve d'ailleurs dans de nombreuses communes de par ses possibilités d'adjonction d'accessoires indispensables pour les multiples tâches d'entretien de la commune.

Route F.-L.-Duvillard 6 - 1295 TANNAY

◆ Téléphone 022 960 95 55 ◆ Fax 022 960 95 59 ◆ E-mail: greffe@tannay.ch ◆ www.tannay.ch
Ouvertures: mercredi et vendredi de 08 h 00 à 12 h 00

Options sélectionnées :

- Une tondeuse ventrale avec attelage automatique
- Une lame à neige, largeur variable 159cm/180cm
- Système de brosses et buses d'aspiration pour nettoyage des routes (occasion)
- Une remorque avec un plateau de 250 x 150cm en remplacement d'une petite remorque très rouillée, maintes fois réparée et datant sans doute d'une quarantaine d'années !

Coût du tracteur et des accessoires (TTC)

1. Tracteur	80'161 CHF
2. Ensemble des accessoires	22'689 CHF
Total	102'850 CHF
Remise	-3'200 CHF
Reprise de l'ancien tracteur	-8'161 CHF
Total du budget à prévoir	91'489 CHF

DÉCISION

En conclusion,

vu : le préavis municipal N° 44

le rapport de la Commission des Finances

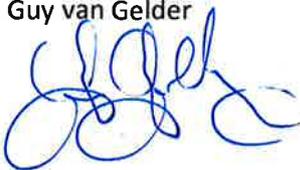
attendu : que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- **d'autoriser la Municipalité à acquérir le tracteur proposé dans le présent préavis,**
- **de lui octroyer à cet effet un crédit de 91'489 CHF dont le montant sera financé par la trésorerie courante,**
- **d'autoriser un amortissement sur 15 ans au maximum.**

Pour la Municipalité :

Municipal responsable :
Guy van Gelder



Le Syndic :
Serge Schmidt



La Secrétaire :
Ariane Katzarkoff

